

Marc-André Bouchard

Avocat

Marc-André Bouchard est membre du groupe Litige. Il représente régulièrement des professionnels, des entrepreneurs, des donneurs d'ouvrages et des assureurs du secteur de la construction et des infrastructures dans des dossiers de litige et de règlements des différends. D'ailleurs, il agit également pour des acteurs du domaine des assurances ou des entreprises dans des dossiers de nature commerciales et contractuelles ainsi qu'en responsabilité professionnelle.

À titre d'avocat plaissant, il représente ses clients devant les tribunaux québécois en litige civil et commercial, et à ce titre, a eu l'opportunité de collaborer dans des dossiers ayant entraîné des procès d'envergure qui nécessitaient une gestion complexe de la preuve avec une grande quantité de documents.

Me Bouchard a développé une compétence hors pair dans l'analyse des plans et devis et détient une connaissance de l'environnement entourant ce secteur. Il est régulièrement emmené à collaborer sur des dossiers complexes impliquant de nombreux détails techniques et des enjeux multiples. Dans le cadre de sa pratique, il est souvent appelé à donner des opinions juridiques portant sur une variété de questions ainsi qu'à accompagner et représenter des clients tout au long de négociations.

Il se distingue par sa facilité à vulgariser des termes techniques et à s'assurer de toujours orienter ses conseils juridiques en prenant en considération les aspects financiers et autres risques pouvant affecter les mandats qui lui sont confiés. Dans un contexte de différends entre plusieurs parties, Me Bouchard analyse toujours les méthodes alternatives de règlement de conflits de manière à avantager le client représenté.

Fin négociateur, Me Bouchard fournit également des services en recouvrement de créances commerciales aux entreprises de tous les secteurs. En plus d'offrir un service clé en main efficace, il est en mesure de plaider en cas de besoin.

Me Bouchard s'est joint à l'équipe Lavery à titre d'étudiant en mai 2016 et y a, par la suite, complété son stage du Barreau.



Formation

■ LL.B., Université Laval, 2016